

Formation initiale à la conduite d'une tondeuse à conducteur porté

Objectifs Opérationnels :

Acquérir les compétences nécessaires pour :

- Identifier les caractéristiques techniques des engins de la (ou) des catégorie (s) concernée (s)
- Être capable de s'adapter aux particularités de l'entreprise et du chantier
- Respecter les interdictions d'utilisation
- Vérifier si les opérations périodiques d'entretien sont conformes à la bonne utilisation de l'engin
- Contrôler le dispositif de sécurité général avant la réalisation des manœuvres et de l'engin

Public concerné :

Conducteurs permanents ou occasionnels d'engins de chantier

Prérequis particulier : Être reconnu apte après une visite médicale à l'utilisation d'un engin

Durée : 2 jours soit 14 heures

Effectif : 5 personnes maximum

Maintien des connaissances :

Un recyclage est préconisé tous les 5 ans

Méthodes pédagogiques :

- Mise en pratique directement sur le terrain ou en centre de formation à partir de situations concrètes
- Le formateur parle, montre et expose au moyen de questions.
- Mise en situation avec mise à disposition d'une tondeuse à conducteur porté par l'entreprise recevant la formation en intra.

Moyens pédagogiques :

- Matériels et supports audiovisuels.
- Documentation technique.
- Document de synthèse, résumant la formation, remis à chaque participant.

Evaluation :

Contrôle des connaissances théoriques par QCM et pratiques, vérifiant l'aptitude des candidats à utiliser des engins en sécurité

Validation :

Délivrance d'une autorisation de conduite, par l'employeur
 Attestation de fin de formation.

Modalités et délais d'accès et contact :

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de :

Carole LAIR : c.lair@pfc-formation.fr Tél. 06 15 12 56 23

Estelle CUNY : e.cuny@pfc-formation.fr Tél : 06 21 33 32 08

Tarif intra : sur devis nous consulter

Délai d'accès : selon le planning

Référent administratif :

Mme Carole LAIR [Tel : 06.49.67.45.02](tel:06.49.67.45.02)

Référent pédagogique :

M. Guillaume PENNEQUIN [Tel 06.12.21.21.36](tel:06.12.21.21.36)

Référent handicap :

M. Guillaume PENNEQUIN [Tel 06.12.21.21.36](tel:06.12.21.21.36)

Remarque :

Chaque participant devra se munir d'une paire de gants de manutention, de chaussures de sécurité, d'un casque et de son équipement individuel de signalisation rétro réfléchissant.

PROGRAMME DE FORMATION

CODE DE LA ROUTE ET SIGNALISATION

Panneaux et signalisation

- Panneaux de signalisation routière
- Panneaux de danger, d'interdiction et d'obligation
- Panneaux particuliers à la signalisation sur chantier
- Signaux relatifs aux intersections et priorités
- Lignes de signalisation au sol



Manœuvres

Règles de changement de direction, de dépassement, d'intersection, de stationnement

Véhicules

- Règles de circulation des engins de TP sur la voie publique
- Signalisation, vitesse, consignes pour la circulation les engins hors gabarit routier

DEVOIRS ET RESPONSABILITES DES CONDUCTEURS D'ENGINS

- Sélection des conducteurs
- Textes règlementaires applicables aux engins
- Règles et informations spécifiques pour travaux au voisinage des lignes électriques, travaux en tranchée, chantiers particuliers
- Responsabilités et pénalités encourues

TECHNOLOGIE DES ENGINS

- Normalisation et conformité
- Caractéristiques techniques
- Motorisation, système hydraulique, transmission, circuit de freinage
- Les équipements de travail et leurs fonctions

Manœuvres

- Travail sur chantier
- Déplacement sur chantier et sur route
- Chargement, déchargement sur porte engin
- Manœuvres et gestes de commandement

Fin de poste

- Stationnement de l'engin, positionnement des équipements, mise en œuvre des sécurités
- Arrêt moteur, consignation

PREVENTION DES RISQUES

- Connaissance des risques inhérents à la fonction
 - Risques mécaniques, électriques, chimiques, physiques
 - Incendie explosion
- Connaissance des risques spécifiques lors d'opération de levage, d'élévation, de chargement de déchargement et de transport

REGLES DE CONDUITE

Prise de poste

- L'équipement de protection individuelle (EPI) du conducteur
- Contrôle visuel de l'engin
- Entretien journalier
- Accès en montée et en descente
- Le poste de conduite
- Mise en œuvre des sécurités
- Mise en route moteur, contrôle du tableau de bord contrôle des circuits sous pression
- Protections individuelles et collectives

PRATIQUE

-Mise en situation sur chantier pour différents travaux réalisés en fonction des matériels et des équipements

Accessibilité : Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.